85-4877/

© Minister of Supply and Services Canada 1984
Cat. No. S2-138/1984
ISBN 0-662-53298-8

1934 Translation
1984 Bureau
Bureau des traductions

With pride in its past and confidence in its future, the Translation Bureau is celebrating its 50th anniversary this year. Far from resting on its laurels, the bureau is energetically and enthusiastically preparing to broaden its field of activities and embark on new adventures, to which the events of the past 50 years are only a prelude. I hope this brochure will whet your interest and encourage you to share these adventures with us.

Alain Landry
Assistant Under Secretary of State
Official Languages and Translation

Domitien Robichaud

Aldéric Hermas Beaubien

Pierre Daviault

Henriot Mayer

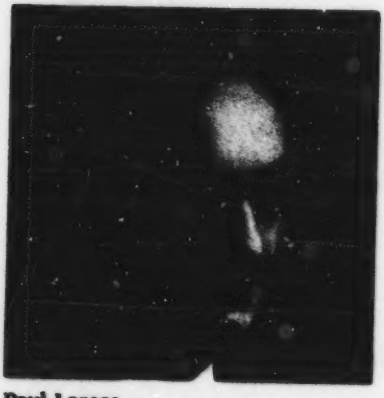

Paul Larose

Philippe Le Quellec

A Quinquagenarian Looks to the Future

Created in 1934, the Translation Bureau celebrates its 50th anniversary this year. How much ink has flowed in the past 50 years! How many words have been translated or interpreted, how many terms catalogued! Like all anniversaries, the bureau's provides an opportunity to look back, take stock, measure how far we have come, and to look forward in an attempt to predict what the future holds in store. In the pages that follow we have done just that.

A Brief History

When the Translation Bureau was set up in 1934, the proposed legislation created an uproar and was passed only with considerable difficulty. Many people saw it as a measure directed against francophone rights and against the principle of institutional bilingualism. Some feared a reduction of services in French and a lessening of the influence of French Canadians. The French-language press raised a hue and cry. While not opposing in principle the centralization of translation services, they took the opportunity to criticize the government for not abiding by the provisions of the BNA Act. They also wanted guarantees regarding government services and safeguards for the existing translators: the 20 or so translation service heads who "ruled the roost" in their respective domains were afraid of losing their autonomy and authority and perhaps becoming mere underlings, while the parliamentary translators feared – not without reason – that they would lose acquired rights (specifically sessional leave, which at the time was six to seven months).

The legislation was tabled in the House of Commons on January 29, 1934 by the Secretary of State, Charles Cahan. It moved somewhat erratically through the various steps of the legislative process: after passing second reading on March 8, it went to committee (where no amendments were made), passed third reading, was tabled in the Senate on May 29, went back to committee (an unusual step), passed the Senate without amendment on June 13, and finally received royal assent on June 28.

The first superintendent of the bureau, Domitien Robichaud, took office on October 2. His was not an easy task, but he displayed great ingenuity. The mode of centralization he brought in was of a strictly administrative nature. While all translation services were removed from the control of individual departments and agencies and brought under the superintendent's authority, they were still located in the departments. The changes brought about by centralization were actually quite limited: salaries were equalized, hiring practices were standardized, and sessional leave for the parliamentary translators was reduced to 10 weeks.

In view of the considerable opposition expressed, however, the original intention to amalgamate all translation services was abandoned. The resulting structure is still with us, doubtless because it rests on the valid principle that on-site translators can better meet the needs of clients.

Robichaud was superintendent from 1934 to 1946. He was succeeded by Alcide Hermas Beaudoin (1947–55), Pierre Daviault (1955–64), Henriot Mayer (1964–73), Paul Larose (1974–78), Philippe LeQuellec (1978–82) and Alain Landry, head of the bureau since 1983.

Feminists will note the absence of women from the list; but it is only a matter of time before a woman becomes bureau head, for the proportion of women in the bureau at all levels is growing constantly. This, however, is a recent trend. Until the sixties there were few women translators and few women in any other public service positions except secretarial ones. But now 72% of the bureau's staff are women (1,263 out of 1,756), including 670 (56.6%) of the translators, interpreters and terminologists, and 48 (42%) of the 114 managers.

It is interesting to note that while the first four superintendents rose from the Debates Section, long considered the bureau's first and finest flower, the last two have come from Terminology.

Growing and Changing

In 50 years the bureau has changed considerably, as it adapted to changes in society and in the government's programs.

With the workload growing and becoming more diversified, the staff had to be increased. From 74 in 1934, it rose slowly to 300 in 1958, then more rapidly to 500 in 1967, 1,300 in 1973 and 1,900 in 1978, followed by a drop to 1,756 in 1984.

Translation

The demand for translation services grew even more rapidly: from 76 million words in 1954 (the first year for which we have reliable data) to 82 million in 1958, 117 million in 1967, 173 million in 1973, 254 million in 1978 and 280 million in 1983.

The number of staff translators (990 in 1984) has grown much more slowly than the demand (in part because of recruitment problems, but also because of budgetary restrictions), and so the bureau has had to turn increasingly to freelance translators. The proportion of work sent to freelancers rose from 3% in the 1950s to 6.5% in 1960. It stabilized at 10% during the sixties and then rose gradually to 15% and then to 20% during the seventies. It now stands around 25%.

New needs have also meant that the bureau's activities have become more diversified.

Multilingual Services

A multilingual service existed in 1934, but it consisted of one polyglot in the Office of the Superintendent, working in 12 languages! For a long time, a handful of such people provided foreign-language services to all federal agencies; it was not until the fifties that a multilingual administrative unit was created. In 1955, this unit had 13 full-time translators; today it has a staff of 80, including 48 translators. But to provide service in some 60 languages, for which demand fluctuates constantly, it has always been necessary to use freelancers. Demand over the past few years has been about 20 million words per year, of which about 60% is contracted out.

Interpretation

The bureau is also celebrating the 25th anniversary of its interpretation service this year. In 1959, following passage of a motion tabled by John Diefenbaker, simultaneous interpretation was introduced in the House of Commons. The initial group of seven interpreters (who had to be trained in just a few months) grew quickly. In 1961, the service was extended to the Senate, then a few years later to the parliamentary committees, and little by little the demand grew for interpreters at governmental and international conferences. Despite staff increases, the growth of demand has meant that freelance interpreters have to be called in during peak periods.

The bureau employs 50 interpreters and 40 translator-interpreters. Of the 14,126 interpreter-days worked in 1983–84, interpretation of foreign languages counted for 1,900 of them, sign language interpretation for 726 and interpretation in official languages the rest. Full-time staff handled 56% of the workload.

Terminology and Documentation

The terminology and documentation service, now one of the bureau's principal activities, dates back to 1953. The first tentative efforts at systematic terminological research and preparation of lexicons rapidly bore fruit, and the bureau's terminology bulletins were soon appearing at the rate of about 10 a year. Probably the best-known publication of this early period is Hector Carbonneau's *Vocabulaire général*, a compilation of general vocabulary based on 35 years of research.

It was in the seventies, however, under Philippe Le Quellec, that the terminology service came into its own. When the bureau received a mandate in 1974 to create a computerized terminology data bank for the Government of Canada, a great flurry of activity ensued. The bank, known as TERMIUM, became operational in 1978 and now contains 750,000 entries. The TERMIUM system has 175 terminals serving 2,000 users throughout Canada, and in the United States and Europe as well. The system's size and capabilities are expected to increase considerably with the introduction of TERMIUM III.

New Orientation

In 1982 the Translation Bureau merged with the Promotion of Official Languages Directorate to form the Official Languages and Translation sector of the Department of the Secretary of State, headed by an Assistant Under Secretary of State responsible not only for providing the language services needed within the public service but for promoting use of the official languages in Canada. To this end the Assistant Under Secretary co-ordinates all Secretary of State activities related to official languages.

While the bureau will continue to devote most of its efforts and resources to meeting the needs of federal departments and agencies, it will also be putting its experience in language matters to work for Canadians generally. This does not mean that translation and interpretation services will be extended to the general public, but rather that the bureau will provide advice and, on

occasion, lend its own language experts for short periods to organizations wishing to establish language services or organize staff training programs.

Looking to the Future

What do the next 50 years hold in store? Given the enormous expansion of language services at the federal level over the past 20 years, and especially since the passage of the Official Languages Act 15 years ago, it is hard to imagine any reduction in services. However, the increase in workload already appears to be levelling off, so that any future growth is likely to follow some expansion in federal programs. At the provincial level a constant increase in demand and in service is to be expected in New Brunswick, Quebec, Ontario and Manitoba, but as at the federal level, what happens will depend to a great extent on the political will of the general public and the governments in power.

One question that arises is whether machine translation is going to put translators out of work. Certainly not in the short run, but it will definitely be a factor in a not too distant future (though translators will always be needed to make up for the machines' shortcomings). As in the case of the new electronic support equipment which in the last 10 years has radically changed the way services are provided (word processors, terminology and documentation data banks, management information systems), any transition to machine translation will probably be gradual, and resulting negative effects on the labor market will be small. Still, because new technological developments like the "dictograph" (which will automatically transcribe dictation) and the all-purpose translating machine will not only improve the quality of service but also increase productivity, they will tend to reduce the number of translators required. Research on fully automatic translation and on machine-assisted translation is under way all over the world, including Canada. Computerization will definitely be playing an expanded role in the provision of language services in this country in the near future.

Machine translation no longer belongs to the world of science fiction. The computer age is coming to translation, but it will be an electronic tone rather than the traditional bell that heralds its arrival.

August 1984

Bureau des traductions
1934–1984

Rétrospective et prospective

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984
No de cat. S2-138/1984
ISBN 0-662-53298-8

1934 Translation
1984 Bureau
Bureau des traductions

C'est conscient de son passé et confiant en l'avenir que le Bureau des traductions fête cette année son Cinquantenaire. Loin de ployer sous le poids des ans, le Bureau se prépare, avec vigueur et enthousiasme, à prendre un nouvel élan et à élargir son champ d'action. Les péripéties des cinquante dernières années ne sont que le prélude à de belles et grandes aventures. J'espère que cette brochure vous en donnera un avant-goût et que vous aurez ensuite envie de les partager.

Le sous-secrétaire d'État adjoint,
Langues officielles et Traduction,
Alain Landry

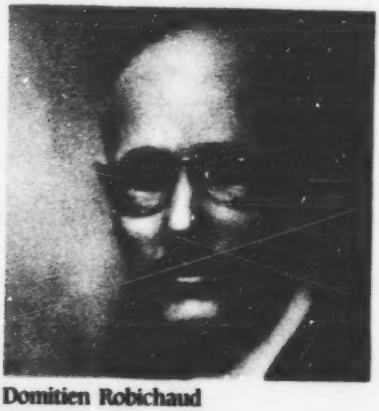

Domitien Robichaud

Aldéric Hermas Beaubien

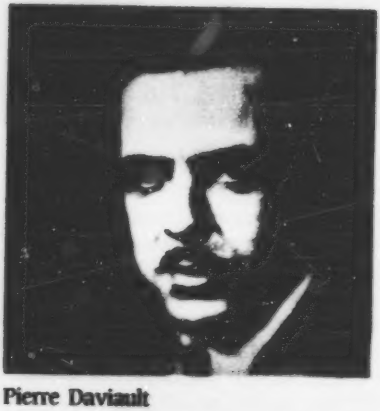

Pierre Daviault

Henriot Mayer

Paul Larose

Philippe Le Quellec

Un quinquagénaire braqué sur l'avenir

Créé en 1934, le Bureau des traductions fête cette année son cinquantième anniversaire. Que d'encre a coulé sous ses ponts depuis! Que de mots traduits, que de propos interprétés dans une langue ou une autre, et que de termes fichés! Comme tous les anniversaires, le Cinquantenaire du Bureau nous invite à jeter un coup d'oeil en arrière, à faire le bilan, à mesurer le chemin parcouru et à tenter d'entrevoir l'avenir.

Un peu d'histoire

Ce n'est pas sans peine que le projet de loi portant création du Bureau est adopté en 1934. Nombreux sont ceux qui y voient une mesure dirigée contre les droits des francophones et le principe du bilinguisme institutionnel. Certains craignent une réduction des services en français et une diminution de l'influence des Canadiens français. La presse francophone s'empare de l'affaire et ameute la population. Sans être contre le principe de la centralisation des services de traduction, elle profite de l'occasion pour reprocher au gouvernement de ne pas respecter les dispositions de l'AANB et exiger des garanties sur le plan des services offerts et du sort des traducteurs. Rois et maîtres chez eux, la vingtaine de chefs de service redoutent, sinon de devenir de simples subalternes, de perdre leur autonomie et leurs prérogatives. Les traducteurs parlementaires de leur côté craignent, non sans raison, de perdre les droits acquis et notamment les longs congés sessionnels.

Déposé aux Communes le 29 janvier 1934, c'est plutôt cahin-caha que le bill Cahan (le secrétaire d'État, Charles Cahan, le parraine) franchit les étapes du processus législatif : adopté en deuxième lecture le 8 mars, le projet de loi est étudié en comité, retourné à la Chambre sans amendement, adopté en troisième lecture, déposé au Sénat le 29 mai, et, fait exceptionnel, réétudié en comité; finalement adopté sans modification le 13 juin, il reçoit la sanction royale le 28 du même mois.

Assermenté le 2 octobre, le premier surintendant du Bureau, Domitien Robichaud, n'a pas la tâche facile. Il fait cependant preuve d'habileté en adoptant une formule de centralisation strictement d'ordre administratif. Si les services de traduction sont placés sous son autorité, et donc soustraits à celle des ministères et organismes, ils n'en restent pas moins rattachés à ces derniers. En réalité, les conséquences de la centralisation sont assez limitées : égalisation des salaires, uniformisation des pratiques de recrutement et réduction à dix semaines du congé sessionnel des parlementaires.

Si la centralisation ne s'est pas traduite par une amalgamation des services, ce qui était certainement l'intention initiale, c'est, à n'en pas douter, à cause de l'opposition manifestée. Par contre, il est permis de croire que cette structure a survécu jusqu'à maintenant parce qu'elle se fonde sur un principe qui demeure valable : la présence d'une équipe sur place permet de mieux réagir aux besoins du client et d'assurer un meilleur service.

Domitien Robichaud est demeuré en poste de 1934 à 1946. Lui ont succédé : Aldéric Hermas Beaubien (1947-1955), Pierre Daviault (1955–1964), Henriot Mayer (1964–1973), Paul Larose (1974–1978), Philippe Le Quellec (1978–1982) et Alain Landry, entré en fonction en 1983.

Les féministes auront vite remarqué l'absence de femmes dans cette liste. Ce n'est sans doute qu'une question de temps car la proportion de femmes dans l'effectif du Bureau, et ce à tous les échelons, ne cesse de croître. Mais c'est un phénomène relativement récent: jusqu'aux années 60, les femmes étaient encore peu nombreuses parmi les traducteurs et, à part le secrétariat, chez les fonctionnaires. À l'heure actuelle, le Bureau compte 1 263 femmes sur un effectif de 1 756 personnes (72%), dont 670 traductrices, interprètes et terminologues (56,6% du groupe) et 48 de ses 114 cadres (42%) sont des femmes.

Notons aussi que si les quatre premiers surintendants sont issus du "berceau de la traduction", la Section des débats, longtemps considérée comme le plus beau fleuron du Bureau, les deux derniers ont pris l'ascenseur de la terminologie pour arriver au dernier étage.

Évolution

En 50 ans, la physionomie du Bureau, tout en conservant ses éléments d'origine, a beaucoup changé, l'organisme s'adaptant à l'évolution de la société et des programmes offerts par l'administration fédérale.

C'est ainsi que, le travail augmentant et se diversifiant, il a pris de l'ampleur (sans prendre d'embonpoint). Des 74 employés que le Bureau comptait en 1934, son effectif a augmenté lentement pour atteindre le palier des 300 en 1958, puis passer rapidement à 500 en 1967, à 1 300 en 1973, à 1 900 en 1978 et redescendre à 1 756 en 1984.

Traduction

Pendant ce temps, le demande de traduction suivait une courbe encore plus accentuée. De 76 millions de mots qu'elle était en 1954 (première année pour laquelle nous avons des données fiables), la demande est passée à 82 millions de mots en 1958, à 117 millions en 1967, à 173 millions en 1973, à 254 millions en 1978 et à 280 millions en 1983.

Comme la demande de traduction a augmenté beaucoup plus vite que l'effectif traduisant (qui se situe à 990 personnes en 1984), à cause de difficultés de recrutement en partie, mais aussi à cause d'une politique de restrictions, le Bureau s'est trouvé dans l'obligation d'affermer une part croissante de son travail. La proportion du travail de traduction confié aux pigistes est passée de 3% dans les années 50 à 6,5% en 1960; après s'être stabilisée à 10% dans les années 60, elle est passée graduellement à 15 puis à 20% durant la décennie suivante et se situe actuellement à environ 25%.

Les activités du Bureau se sont aussi diversifiées pour répondre aux nouveaux besoins qui se manifestaient.

Services multilingues

Les services multilingues existaient déjà en 1934, mais ils se résumaient à un polyglotte qui travaillait, dans le bureau même du surintendant, en douze langues! Ils sont d'ailleurs longtemps restés au stade des quelques polyglottes qui assuraient les services en langues étrangères à l'ensemble des organismes fédéraux. Ce n'est que dans les années 50 que ces services sont organisés en unité administrative. En 1955, on y compte 13 traducteurs permanents et l'effectif actuel est de

80 personnes, dont 48 traducteurs. Mais pour offrir des services de traduction dans environ 60 langues pour lesquelles la demande fluctue constamment, on a toujours dû faire appel à des pigistes. Depuis quelques années, la demande se situe autour de 20 millions de mots, dont environ 60% est traduit à la pige.

Interprétation

Le Bureau fête aussi cette année le 25e anniversaire des services d'interprétation. C'est effectivement en 1959, par suite de l'adoption d'une motion déposée par John Diefenbaker, que l'interprétation simultanée a été introduite à la Chambre des communes. La petite équipe initiale de sept interprètes qu'il a fallu former en quelques mois n'a pas tardé à essaimer. En 1961, le service est étendu au Sénat, puis quelques années plus tard, aux comités parlementaires. On commence aussi, peu à peu, à faire appel aux interprètes pour les conférences gouvernementales et internationales.

Le Bureau compte actuellement une cinquantaine d'interprètes auxquels s'ajoutent quelque 40 traducteurs-interprètes. Des 14 126 jours-interprètes assurés en 1983–1984, se répartissent ainsi : l'interprétation en langues étrangères, 1 900; l'interprétation gestuelle, 726; l'interprétation en langues officielles, le reste. Les ressources internes ont absorbé 56% de la charge de travail.

Terminologie et documentation

Les services de terminologie et de documentation, qui forment actuellement l'un des grands secteurs d'activité du Bureau, remontent à 1953. Timides, au début, les efforts de recherche terminologique systématique et de compilation lexicographique portent rapidement fruit, et les bulletins terminologiques ne tardent pas à paraître au rythme d'une dizaine par année. Le *Vocabulaire général* d'Hector Carbonneau, oeuvre de compilation patiente du fruit de 35 ans de recherches, en est le plus connu.

Mais c'est dans les années 70, sous l'impulsion de Philippe LeQuellec, que ce secteur prend vraiment son essor. Le mandat donné au Bureau, en 1974, de créer une banque informatisée de données terminologiques suscite une effervescence d'activités. Mise en exploitation en 1978, la Banque de terminologie du gouvernement canadien (TERMIUM), compte actuellement un fonds de 750 000 fiches. Son réseau de 175 terminaux, s'étend à tout le Canada, aux États-Unis et à l'Europe, et dessert plus de 2 000 utilisateurs. La capacité du réseau et les modes d'exploitation devraient augmenter considérablement avec l'entrée en service de TERMIUM III.

Nouvelle orientation

Depuis 1982, le Bureau des traductions est fusionné avec la Direction de la promotion des langues officielles pour former le Secteur des langues officielles et de la traduction. Le sous-secrétaire d'État adjoint placé à sa tête devient ainsi responsable non seulement d'assurer les services linguistiques de l'administration fédérale, mais aussi de promouvoir l'utilisation des langues officielles dans la société canadienne. À ce titre, il coordonne toutes les activités du Secrétariat d'État dans le domaine des langues officielles.

Dans ce contexte, tout en continuant de remplir sa mission auprès des

ministères et organismes fédéraux, le Bureau des traductions est appelé à mettre son expérience et ses compétences au service de toute la société canadienne. Ses activités prennent donc une nouvelle dimension. Il ne s'agit évidemment pas d'étendre les services de traduction et d'interprétation à toute la collectivité, mais plutôt de jouer un rôle consultatif en matière de services linguistiques et, à l'occasion, de prêter main-forte aux organisations qui désirent mettre sur pied des services ou perfectioner leur personnel, par exemple.

Coup d'oeil sur l'avenir

Que nous réservent les cinquante prochaines années? Si l'on songe à l'ampleur qu'ont pris les services linguistiques au palier fédéral depuis 20 ans et surtout depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles, il y a 15 ans, il serait difficile de concevoir une régression du niveau des services fournis.

Par contre, après la montée rapide de la demande constatée pendant cette période, la courbe de la charge de travail semble déjà fléchir et l'expansion devrait à l'avenir suivre celle des programmes fédéraux. Ailleurs au pays, on peut s'attendre à un accroissement constant de la demande et des services au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et au Manitoba, mais la situation, dans les provinces comme au palier fédéral, dépend de la volonté politique de la population et des gouvernements en place.

La traduction automatique viendra-t-elle tout bouleverser et mettre tous ces linguistes au chômage? Pas à court terme certainement, et il faudra toujours des linguistes pour suppléer aux défaillances de la machine, mais ce sera à n'en pas douter un élément de l'équation dans les années à venir. Mais tout comme l'avènement récent du matériel de soutien électronique (machines de traitement de textes, banques de données terminologiques et documentaires, systèmes d'information de gestion, etc.), qui ont changé radicalement depuis 10 ans les modes de prestation des services, la transition devrait se faire graduellement, si bien que la perturbation du marché du travail sera sans doute très faible.

La mise au point de matériel de plus en plus perfectionné, dont le ''dictographe'' qui transcrira automatiquement ce qu'on lui dicte et la machine à traduire universelle, devrait cependant, tout en améliorant la qualité des services fournis, accroître la productivité de façon à freiner l'accroissement des effectifs. Comme les travaux de recherche sur la traduction automatique et la traduction assistée par ordinateur se poursuivent un peu partout dans le monde, et notamment au Canada, il est cependant certain que l'informatique jouera dans un avenir assez rapproché un rôle accru dans la prestation des services linguistiques au Canada.

La traduction automatique ne fait plus partie d'un monde éloigné de la science fiction. L'heure de l'informatique viendra inévitablement en traduction, mais ce ne sera pas le glas qui sonnera. Ce sera tout simplement un timbre électronique qui annoncera le début d'une ère nouvelle.

Août 1984